

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

N^o 1691

Dossier concernant quatre tableaux
anciens offerts en vente par M^r
H. Chambellan, Directeur du
Collège St-Joseph, à Poitiers.

NUMÉRO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1691 M^r H. Chambellan. Tableaux anciens.

†
Ecole libre
ST JOSEPH
Poitiers.

+

Le 4 Mai 1877



Monsieur le Directeur,
Noyl

Le désir de construire une église pour notre Collège qui n'a encore qu'une chapelle provisoire, me pousse à vendre quelques toiles de grande valeur que nous nous trouvons avoir en notre possession.

Je viens vous signaler un tableau de Rutthard Andri, signé de lui et représentant le mariage mystique de St^e Catherine. 1^{er} 69
sur 1^{er} 90. Haut de 1600. - Malgré l'origine flamande de ce maître, il est probable que vous ne possédez aucune de ses œuvres qui sont restées presque toutes au couvent des Célestins à Louvain. Celle-ci en a été détachée pour être offerte en cadeau de reconnaissance à un prince Italien. La galerie, à la mort, a été dispersée, et nous en avons eu 4 belles toiles, dont une seule de Rutthard.

Auriez-vous l'obligeance de me dire si vous auriez quelque
intention de l'acquiescer ? et dans le cas de l'affirmative, qui
vous chargeriez de débattre les conditions.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma consi-
dération distinguée

H. Chambellan

Collège St-Joseph, Sottiers, (Vienne)

Brux. 11 Mai 1877

M^r. H. Chambellan
Collège St. Joseph
à Portico
(Vienne)

La Com. Dir. a pu
communiquer de V. l'écrit
du 4 de ce mois, par lequel
vous exprimez l'intention
de céder un Tableau d'André
Putthards, appartenant
au Collège St. Joseph, à
Portico. - Elle me
charge de vous faire
connaître ^{me} qu'elle ne pourra
statuer sur la convenance
d'acquiescer cette cession
qu'à la condition de
soumettre celle-ci à
l'appréciation de la Com.
entière.

Veuill. agr. etc, l'asp.
de mon com. Distinguez
Le Secrétaire
V. H.

†

Ecole libre

ST JOSEPH

Poitiers.

†

Le 14 Mai 1877



Monsieur,

Votre réponse du 11 me laisse assez clairement entendre
 que je dois commencer par vous envoyer notre tableau d'André
 Authards, pour mettre la Commission directrice à même de le juger.
 Je regrette vivement que vous n'ayez pas un correspondant de con-
 fiance auquel vous auriez pu ajouter foi pour l'expertise de la toile.
 Néanmoins je ne reculerai pas devant la nécessité que m'impose
 votre décision. Je ne puis en effet douter que la Commission n'ap-
 précie grandement la haute convenance de fournir à Bruxelles
 une toile de ce maître, et la voie de celle-ci changera, je crois bien,
 ce désir en résolution.

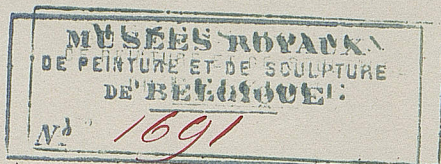
Je vous prie donc, Monsieur, de vouloir bien m'indiquer à quelle
 adresse précise je dois expédier ce grand tableau. De plus vous m'indiquerez,

beaucoup si vous m'indiquez quelles précautions doivent être prises
pour l'arrivée certaine du colis ; qui m'en accusera réception ;
et si tous les frais, même ceux du retour en cas de non-entente,
seront exclusivement à ma charge.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considéra-
tion Distinguée

H. Chambellan

Recteur du Collège



Brux. 22 Mai 1877

à M. H. Chambellan
Recteur du Collège
St Joseph
à Poitiers

Répondant à votre lettre
du 14 de ce mois, je crois
devoir vous prier de vouloir
bien vouloir de vous décider
à faire l'envoi de tableaux
de Rubens, comme nous
- nous si cette tâche se
trouve tellement dans des
conditions à offrir quelque
chance de placement ici.
Je crains beaucoup
l'insuccès d'une pareille
démarche qui vous
occasionnera beaucoup
d'embarras et de frais
après considérer d'em-
ballage & de transport
à l'aller et à l'aller.

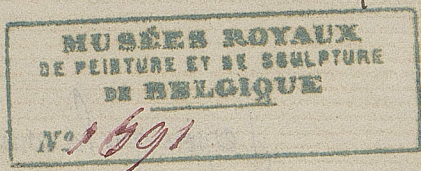
me retour. Permettez-
moi, M^r, d'insister sur
ce point, et de vous dire
qu'il n'est rien entendu
que si vous vous décidiez
à donner suite à l'envoi
du tableau, la Commission
Directrice ne prendrait aucun
engagement d'achat, et n'accep-
terait aucune responsabilité
pour les accidents qui
pourraient survenir à
l'œuvre de Rutshards laquelle
devra donc être exposée
à vos risques & périls
aussi qu'à vos frais
inclusifs.

Je vous prie, M^r, d'agr.
l'ass. de ma C^{te} D^{re} Anglaise
La Secrétaire
V^{re}

†
Ecole libre
ST JOSEPH
Poitiers.

†

Le 5^e février 1878

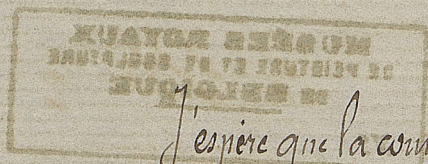


Monsieur

Vous vous rappelez peut-être que l'an dernier vous m'avez écrit deux lettres, sous le n° 1691, au sujet d'un tableau André Ruythard dont je vous proposais l'achat. Je me décide à vous l'envoyer. Il est entendu que c'est à mes frais, comme à mes risques et périls.

Il vous sera expédié par un de nos amis d'Angleterre auquel j'avais voulu le faire connaître.

Je vous prie de vouloir bien m'en accuser réception quand il arrivera à Bruxelles. Dans le cas où il faudrait mettre une autre adresse, j'en serais obligé de me l'indiquer pour le retour du courrier, afin que je puisse avertir immédiatement en Angleterre.

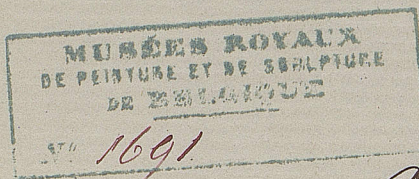


J'espère que la commission directrice appréciera l'avantage
particulier qui reviendra au Musée de Bruxelles de posséder une
toile due à un maître du pays, et dont toutes les œuvres sont à
Rome : celle-ci est la seule, si je suis bien informé, qui soit sortie du
Convent S. Eusebio.

Dans le cas où l'achat ne se ferait pas, je vous prierais de m'en
informer avant de me réexpédier la toile. Surtout, vous dirai-je de
l'adresser sur Paris et non pas au Soitiers.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Henri Chambellan
/ 17.



Brux. 5^e Mars 1878.

à M^r. H. Chambellan,
Recteur du Collège
St Joseph
à Poitiers.

Comme suite à votre lettre
du 5 de ce mois, j'ai l'honneur
de vous en former que le Musée
de Bruxelles a reçu, et y a quelques
jours le sublime De Ruthards
que vous avez pu le plaisir
de nous faire parvenir.

Je regrette, M^r. d'avoir
à vous dire, que la C^{ie} Dir
du Musée ne d'avoir que cette
toile ne peut être acquise
pour le Musée de l'Etat.

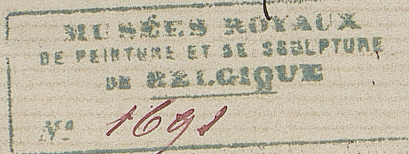
1441
Suis aux vobres desir
J'attendrai les instructions
que vous voudrez bien me
faire parvenir pour la direction
à donner à ce tableau et je
vous prie M^{re} d'agréer l'ap.
De ma C^{te} distinguée.

Le Secrétaire
V. St

†
Ecole libre
ST JOSEPH
Poitiers.

†

Le 7 Mars 1878



Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire connaître la
décision de la Commission directrice, et j'en viens vous prier d'expédier
le colis à l'adresse suivante : Monsieur Lavigne, 35, rue de Sévres, Paris.

Vous m'obligeriez beaucoup, Monsieur, si vous pouviez me faire
savoir quelle appréciation portait sur cette toile la commission direc-
trice ; et à quel prix environ elle était estimée. Je craignais que le juge,
autorité pourtant et officiel, qui l'avait cotée ici, ne m'ait quelque peu
trompé sur sa valeur réelle ; j'en serais reconnaissant de me faire con-
naître simplement ce que vous en pensez et à qu'on pense la Commission.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distin-

guée

H. Chambellan
(27.)

Bruxelles, 2 Mars 1878

à M^{re} H. Chambellan
Recteur du Collège St Joseph,
à Perthuis.

J'ai l'honneur de vous informer
que suivant le désir exprimé par
votre lettre du 7 de ce mois, je
viens d'adresser à M^{re} Lavigne,
rue de Sèvres, 35, à Paris, le
tableau de Rubens, qui a été
soumis à l'examen de la Cour.

L'appréciation de M. de la
Chambre de la Cour n'a été ^{pas} très
favorable; on pourrait supposer
que cette table a été faite d'après
Rubens. Il est bien difficile pour
des ouvrages de cette nature
de déterminer une valeur qui
diffère souvent de ce qu'on

RECEIVED
JANUARY 24 1872
DEPT. OF THE INTERIOR
WASHINGTON

Des amusements.

L'après midi, quel
s'exprime dans il s'agit
parvenir en bon état
à la destination & pour
prie d'acquies l'ass. de mon
cet équilibre.

Le Secrétaire
J. L.



Chemin de fer de l'Etat
Bureau de la rue Desguenois

Reçu des Musées royaux de Peinture
et de Sculpture une Caisse O. E.
N° 4910, renfermant un tableau
ancien adressé à M^r. Lavigne,
rue de Sévres 35, à Paris.

Brunelles, 13 Mars 1878.

Reçu une Caisse

L'acteur Ch.
Mars

Tableau de Rubens
Envoyé par M^r. H. Chambellan à Paris